



FICHE SYNTHÉTIQUE DE RESTITUTION DES ACTIONS ET INTERVENTIONS DES CONSEILLERS AU NOM DU CROA NORMANDIE

Nom du conseiller/ de la conseillère	Charline PONTILLON
Date	Le 03.12.2021
Nom de l'Institution <i>ex : Mairie de, Préfecture</i>	CROA AG Table ronde TIERS-LIEUX : QUEL ROLE POUR L'ARCHITECTE
Lieu :	Le Hangar zéro Le Havre
En présence de :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Julie Barenton-Guillas, vice-présidente Région Normandie en charge de l'ESR et du numérique ▪ François Jacquemard, architecte - F&F Architectes, & architecte du patrimoine ▪ Etienne Lemoine, architecte - MWAH Architecture, co-fondateur et sociétaire de la Manufacture des Capucins à Vernon ▪ Steven Lemerrier, architecte DE, co-fondateur du Hangar Zéro et co-directeur du pôle « Fédérer », salarié de PERMAC, co-fondateur et scénographe d'Hélios : créateurs d'événements ▪ Pierre Bouysset, architecte urbaniste libéral, co-fondateur du Hangar Zéro et du collectif URBS!, président de PERMAC, conseiller CAUE de la Somme et des plans Climat, conseiller municipal et communautaire Le Havre & Le Havre Seine Métropole ▪ Charline Pontillon, CROA Normandie ▪ Sandra Sellos, CROA Normandie
Objet : <i>Ex : AG, conférence de presse, RDV suite demande CROA, manifestation publique</i>	<p>Quelques mots, en résumé sur les interventions de la table ronde : TIERS-LIEUX : QUEL ROLE POUR L'ARCHITECTE ?</p> <p>Le terme de Tiers-lieux se diffuse à travers des articles dans la presse, des témoignages à la radio, et fleurit sur nos territoires dans les dossiers d'appels à candidatures. L'objectif initial était de trouver une définition, mais elle est impossible tant le terme regroupe des projets différents. Ensemble et à partir d'exemples croisés, il s'agit de comprendre les enjeux à l'échelle des territoires, identifier les points communs – au-delà de la question de la réhabilitation du bâti existant - et explorer les différents aspects déclinés sous le terme de Tiers-Lieux. Il s'agit également d'envisager le rôle et les missions de l'architecte dans ces projets.</p> <p>La Région accompagne le développement des Tiers-lieux qui développent de nouvelles formes de travail (co-working) et de formation, de mutualisation d'outils, d'accès au numérique et de lien social. Elle accompagne également les élus, et monte des appels à projet pour favoriser l'émergence de nouvelles structures. Enfin le label Tiers-Lieux met en réseau les différentes structures à l'échelle régionale, avec des critères spécifiques et une grande attention portée à l'animation de ces lieux.</p> <p>Ensuite trois projets sont présentés par des confrères, avec des fonctionnements et des philosophies différents.</p> <p>François JACQUEMARD nous présente le Tiers-Lieux de Ouistreham (14) dans lequel il a travaillé au niveau inférieur non exploité d'un bâtiment municipal existant & récent ; il accueille l'école de musique, le centre socioculturel et l'espace jeunesse. Il a donc fallu s'intégrer dans l'architecture du confrère, et aménager sans la dénaturer. Mais il a aussi fallu questionner les futurs usages, et s'impliquer dans le programme « en accompagnement ». Les activités étant par nature destinées à évoluer, l'enjeu de l'aménagement est de pouvoir se moduler, s'adapter aux besoins et permettre l'appropriation par les associations et les habitants du quartier. La fabrication du mobilier a même été envisagée au sein du Tiers-lieux mais n'a pas pu être réalisée pour la réception. Le lieu doit désormais vivre au rythme du quartier.</p> <p>Etienne LEMOINE présente la Manufacture des Capucins à Vernon (27), dont il est également co-fondateur. Cet ancien couvent est depuis 2014, un lieu dédié à la transition écologique ; lieu de vie, de rencontres, d'expérimentation, de travail et de formation, sous la gouvernance de 5 collègues et d'un conseil scientifique, et avec l'association des amis manufacturiers. Les usages sont à la source de l'aménagement, pas de plans mais des schémas transcrivent des intentions ; ils sont volontairement évolutifs, plutôt comme</p>

	<p>un guide, donc pas de cotes ! Ce Tiers-lieu se veut avant tout convivial, en mettant en avant la pédagogie et les savoir-faire locaux. Le jardin est un moteur énorme pour fédérer et motiver les bénévoles à réhabiliter le bâti. Dans ce chantier participatif, pas de déchet mais des ressources, et même du « suremploi » avec des matériaux qui ont déjà eu plusieurs usages. Il faut réinventer le passé, construire à l'envers, déconstruire. Ce projet est aussi l'expression d'un militantisme motivé pour générer un nouveau modèle sociétal à l'échelle de ce territoire, à commencer par la gouvernance coopérative et des parrains remarquables – Patrick BOUCHAIN & Pierre CAYE. D'autres disciplines peuvent être questionnées selon les opportunités. Le chantier participatif pose de nombreuses questions et ne peut s'appliquer que sur les travaux de second œuvre avec un risque assurantiel maîtrisé : simplifier et n'oublier personne. Si le chantier avance suivant les gisements disponibles et les bonnes volontés, il y a bien une date de réception prévue en septembre 2022 parce que la réalité économique n'est jamais très loin, et la location des bureaux est nécessaire pour la viabilité du projet.</p> <p>Pierre BOUYSSSET et Steven LEMERCIER nous présentent le Hangar Zéro au Havre (76) qui nous accueille cet après-midi, au cœur de ce projet/chantier en cours. Un restaurant, une boutique, des locaux associatifs, de l'aquaponie et des bureaux sont en cours d'aménagement. Plus qu'un tiers-lieu, un lieu infini s'ouvre sur le quartier avec sa rue intérieure en T. L'histoire portuaire se retrouve au sein du bâti suivant les opportunités – containers - et les déconvenues (charpente finalement non récupérée). Pas de projet défini mais un chantier qui avance au rythme des ressources disponibles, et des participants. Le fonctionnement collégial ne facilite pas la prise de décision, mais garantit une gouvernance démocratique qui constitue un exercice complexe, déjà à cette échelle.</p> <p>Le Hangar Zéro pour zéro déchet, zéro carbone et zéro oublié. Le volet social est là encore très fort, il faut construire avec les gens, faire de la médiation, accompagner plutôt que diriger. Pas de date de fin connue, mais les prochaines phases établies.</p> <p>Tout au long de ces échanges, il a été question de communication, usages en évolution & modularité, déconstruction, réemploi, circuit court, accompagnement, médiation, ancrage territorial, savoir-faire et convivialité, « raconter des histoires » et « faire avec ». Ces questions traduisent des enjeux forts à l'échelle du bâti réhabilité, du quartier et du territoire plus largement. Les Tiers-lieux impliquent de nouvelles temporalités et de multiples acteurs, impliquant d'autres missions pour l'architecte, avec un rôle à redéfinir et à se réapproprié tout en étant conscient des responsabilités et des questions assurantielles incontournables.</p> <p>Ref bibliographiques données par E. LEMOINE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>« un urbanisme de l'inattendu »</u> - Patrick BOUCHAIN - <u>« durer »</u> - Pierre CAYE
<p>Quel était l'enjeu ? <i>Ex : Représenter (le CROA), informer (sur ?), revendiquer (quoi ?), défendre (quoi ou qui ?), proposer (quoi ?), décider ou conclure une convention (avec qui et pourquoi ?), ...</i></p>	
<p>Qu'est-ce que vous avez apporté ?</p> <p>En quoi votre présence a été utile aux architectes ?</p>	
<p>Y a-t-il une suite ? <i>Ex : Signature charte, nouveau RDV, groupe de travail à former, ...</i></p>	<p>Actions à développer avec les partenaires notamment celui de la formation des architectes, des entretiens en webinaires (?). D'autres seront à l'étude en partenariat avec le GT TE courant 2022.</p>
<p>Documents remis : Liste <i>(transmettre les documents au CROA)</i></p>	

Autres remarques	
------------------	--

☞ Fiche à adresser à : abbla.mekrefi@croanormandie.fr